

INSCRIPTION

Je soussigné(e) _____
 responsable de l'enfant _____
 École : _____
 né(e) le/...../.....

Adresse _____

Tél _____

Souhaite inscrire ce dernier aux dates suivantes :
 (cochez les dates dans le tableau)

Mon enfant prendra le bus le soir aux dates suivantes :
 (cochez les dates et noter le nom de l'arrêt dans le tableau ci-dessous)

Mercredi	Matin	Repas	Après- midi	Bus
09/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
30/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
05/02	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13/02	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
06/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
27/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
03/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Noter ici le nom de l'arrêt de bus :

Date & Signature du responsable légal :

Centre de Loisirs de Loulay

1 route de Coivert
 17330 Loulay
 05 46 33 83 11
 alsh-loulay@cdcvalsdesaintonge.fr
 www.valsdesaintonge.fr

Fonctionnement de l'accueil les mercredis

Horaires d'ouverture :

Matin : À partir de 7h30 jusqu'à 9h30

Midi : Départ et arrivée possible entre 12h et 14h

Soir : Départ entre 17h et 18h30 (goûter compris)

Repas pris au réfectoire de l'école élémentaire de Loulay puis l'après-midi au Centre de Loisirs de Loulay,

Dossier d'inscription

TOUS CES DOCUMENTS SONT DISTRIBUES EN DÉBUT D'ANNÉE À L'ÉCOLE OU DISPONIBLES AU CENTRE DE LOISIRS

- Fiche de renseignements : à renouveler à chaque début d'année scolaire.
- Fiche d'inscription complétée avec les dates souhaitées de participation aux activités.

À FOURNIR : Pour tous les allocataires CAF et MSA, fournir le numéro d'allocataire et une attestation du quotient familial.



Réalisation & Photos :
 Vals de Saintonge Communauté



Accueil pour les enfants de 3 à 12 ans

Centre de Loisirs de Loulay

Mercredis



PLANNING DES MERCREDIS DE JANVIER À AVRIL 2019



FLASH INFO

Tout au long de l'année, vous trouverez les programmes des mercredis et des vacances scolaires sur le site internet de Vals de Saintonge Communauté

ANIMATIONS

Toute l'année l'équipe proposera aux enfants des activités variées et adaptées aux saisons. Nous vous communiquerons les thèmes abordés au fur et à mesure des périodes.

Pour chaque période, l'équipe d'animation propose et anime des ateliers ludiques et divertissants.

FACTURATION

En cas de désistement des familles : Les factures devront être intégralement réglées et aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif.

La facture vous sera envoyée après le séjour et devra être réglée à la Trésorerie de St-Jean d'Angély dès réception.

Documents à fournir :

- Pour les allocataires CAF : attestation du quotient familial pour 2018
- Pour les allocataires MSA : original du bon vacances
- Tout autre justificatif d'aide

TARIFS

Communauté de Communes des Vals de Saintonge

Après-midi ou matin avec repas	11,40€
Matin ou après midi sans repas	7,60€
Journée avec repas	16,60€
Journée sans repas	12,80€

Possibilité de déduire les aides CAF en fournissant le Quotient Familial CAF ou MSA de l'année en cours / Comité d'Entreprise / Chèques Vacances.

TRANSPORT

Ramassage en bus

Attention ! Seuls les enfants inscrits à l'avance (au minimum le jeudi qui précède) auprès du Centre de Loisirs, pourront bénéficier de ce service.

HORAIRES DE BUS

VILLENEUVE LA COMTESSE ÉCOLE	8H - 17H
BERNAY SAINT MARTIN ÉCOLE	8H30 - 17H30
SAINT-DENIS DU PIN ÉCOLE	8H45 - 17H45